

Erasmus+

SESAME

Encourage the deployment of agricultural projects in urban & peri-urban areas through the development of innovative training

INTRODUCTIVE TRAINING MODULE

(Module de formation introductif, langue française)

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Erasmus+



IRFEDD
INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



CENTRES DE FORMATION – MODULE DE FORMATION INTRODUCTIF

SOMMAIRE

1. Panorama de l’agriculture urbaine et périurbaine	2
1.1. Echelle mondiale	2
1.2. Echelle européenne.....	4
1.3. Echelle des territoires partenaires	6
2. L’agriculture urbaine et périurbaine dans les systèmes alimentaires territorialisés	10
2.1. Définition des systèmes alimentaires territorialisés (SAT)	10
2.2. L’agriculture urbaine et périurbaine s’inscrit dans les systèmes alimentaires territorialisés	12
2.2.1. Définition	12
2.2.2. Les raisons de l’essor de l’agriculture urbaine et péri-urbaine	12
2.2.3. Une agriculture multifonctionnelle	13
2.2.4. Grandes caractéristiques permettant de définir les projets d’AU	13
3. Les métiers de l’agriculture urbaine et périurbaine.....	14
3.1. Travailler avec le territoire	14
3.2. Le métier d’agriculteur urbain dans l’écosystème local de la ferme urbaine	16
4. Les porteurs de projet agriculteurs urbains dans le réseau territorial d’acteurs	20
4.1. Secteur paysage et jardin	20
4.2. Distribution.....	21
4.3. Restauration	23
4.4. Animation socio-culturelle	24
4.5. Collectivités territoriales : élus et techniciens	26

1. Panorama de l'agriculture urbaine et périurbaine

1.1. Echelle mondiale

D'ici 2050, nous serons plus de 9 milliards d'humains sur terre. Et nous devons produire 60% de nourriture en plus¹.

Plus de 55% de la population mondiale vit déjà dans des zones urbaines et 80% des aliments produits dans le monde sont destinés à la consommation en espace urbain².

Le secteur de l'agriculture, qui comprend les cultures, l'élevage, l'aquaculture, la pêche et les forêts, est le plus grand employeur du monde. Il s'agit du secteur économique le plus important dans de nombreux pays. L'alimentation et l'agriculture durables ont un potentiel considérable pour revitaliser le paysage rural et repenser le paysage urbain et périurbain.

800 millions de personnes. C'est le nombre estimé de personnes impliquées dans l'agriculture urbaine et périurbaine à l'échelle mondiale, selon la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. La majorité des récoltes est consommée par les ménages, mais 200 millions de citoyens font de la production marchande³.

Ces 800 millions d'agriculteurs urbains dans le monde produisent environ 15% des denrées alimentaires mondiales⁴.

L'agriculture urbaine et périurbaine est universelle, en ce qu'elle existe au nord comme au sud bien que les enjeux soient très différents entre pays développés et pays en développement.

Des villes s'engagent pour renforcer la sécurité alimentaire de populations vulnérables pour lesquelles il s'agit bien souvent d'une agriculture de subsistance ou à vocation commerciale, parfois informelle. C'est le cas d'Antananarivo à Madagascar, de Rosario en Argentine, de Kampala en Ouganda, de La Havane à Cuba, et de bien d'autres villes encore. Des modèles d'agriculture high-tech voient aussi le jour, comme au Japon, à Singapour, aux États-Unis ou au Canada. Construites sur les toits (Lufa Farm à Montréal) ou sur des friches industrielles (comme à Détroit), les fermes urbaines allient productions à haute valeur ajoutée, techniques de culture hors-sol (hydroponie, aquaponie, éclairage LeD, etc.), marketing et circuits de distribution pour commercialiser leurs produits et trouver un modèle économique viable⁵.

2 000 personnes. C'est le nombre d'habitants de Montréal, au Québec, approvisionnés par la serre urbaine commerciale Lufa. Lancée en 2009, c'est la première ferme urbaine hydroponique sur le toit d'un immeuble (ensemble de bureaux). La surface est de 2900 m² et plus 25 variétés y sont cultivées. Il y a plus de 3000 paniers distribués chaque semaine, auprès de 50 points de ventes à Montréal.

1 500 fermes. C'est le nombre de fermes et jardins urbains à Détroit, aux États-Unis. Le départ de l'industrie automobile avait provoqué la faillite de la ville. L'agriculture urbaine est l'occasion de son renouveau : plus

1 FAO

2 FAO

3 FAO

4 FAO

5 Plante & cité / Terres en villes



de 16 000 personnes sont impliquées dans le mouvement.

Les projets d'agriculture urbaine et périurbaine procurent plusieurs services :

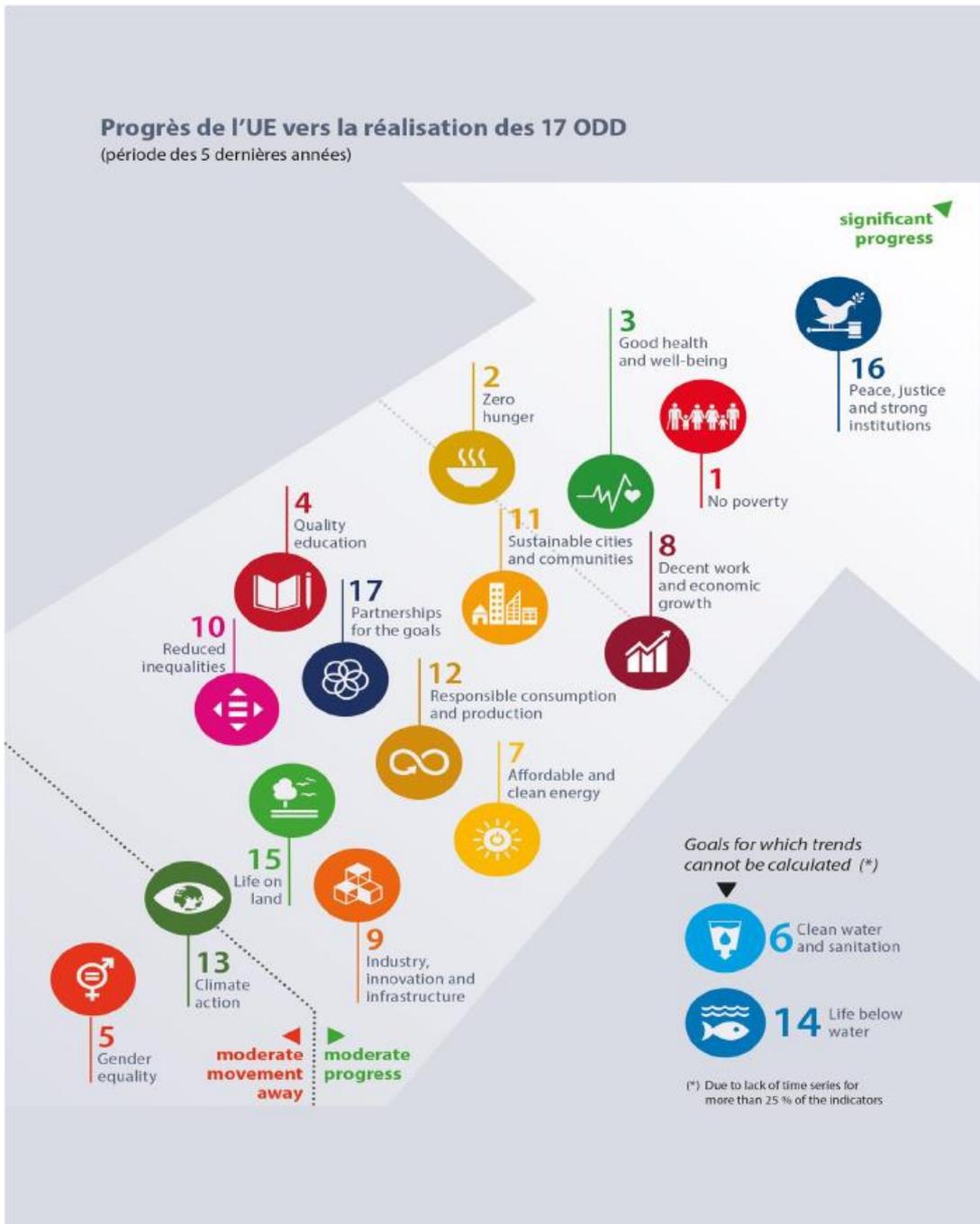
- Production alimentaire
- Sociabilité
- Solidarité
- Insertion professionnelle
- Lien au vivant
- Appropriation du cadre de vie
- Lutte contre l'obésité
- Education à l'environnement
- Sauvegarde de la biodiversité
- Réintroduction de la Nature en ville
- ...

La question alimentaire amène une réflexion globale en intégrant les enjeux d'aménagement, de foncier, d'éducation, et de lien social car l'implication de l'ensemble des parties prenantes, dont les citoyens, est nécessaire pour réussir la transition vers ce type de modèle.

Bien que les modèles de développement soient variés, les enjeux territoriaux sont comparables :

- Disponibilité du foncier
- Usage et qualité des sols
- Gestion des conflits d'intérêts et collaboration entre acteurs
- Place dans le métabolisme urbain (réutilisation de l'eau et des déchets, circuits de distribution, etc.)
- Pérennité et structuration des initiatives (question notamment des modèles économiques)
- Pollutions environnementales liées aux lieux de productions (sols pollués) et aux intrants (pesticides, eaux usées non traitées pour l'arrosage)
- ...

1.2. Echelle européenne



ec.europa.eu/eurostat

Rapport de suivi d'Eurostat au 20 juin 2020

La Commission européenne a reconnu que la production agricole urbaine pouvait contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable dans une zone donnée tant que les principes de l'agriculture durable étaient respectés.



FERMES URBAINES – PARCS AGRICOLES

Pas encore de ferme urbaine commerciale en hydroponie, mais certaines sont en projet que ce soit sur toit ou encore sur des espaces agricoles.

Quelques parcs agricoles en zone périurbaine et succès des circuits courts pour les exploitations maraîchères notamment (mais aussi viticulture, miel, etc.).

POTAGERS URBAINS

Nombreuses associations dans les interstices des villes ou encore sur les espaces délaissés, avec partenariats à différents degrés avec des instances publiques.

Tend à se développer aussi sur les toits.

JARDINS PARTAGES

Très souvent à l'initiative de citoyens ou collectifs citoyens qui se regroupent pour mutualiser des espaces privés urbains et péri-urbains en jardins partagés familiaux.

1.3. Echelle des territoires partenaires

Une étude de cas réalisée à Bologne et publiée en 2015 indique que les jardins aménagés sur les toits des villes pourraient fournir plus des trois quarts des légumes consommés dans celles-ci. Si tous les jardins des toits de Bologne étaient exploités, ils pourraient fournir environ 12 500 tonnes de légumes par an. Sur la base des données de consommation actuelle, cela correspondrait à 77 % des besoins en légumes des habitants⁶.

CONTEXTE LOCAL BOLOGNE (Italie)

À Bologne, l'agriculture urbaine s'est fortement développée depuis les années 1970/début des années 1980, grâce aux choix clairvoyants de l'administration municipale qui a commencé à identifier/acquérir des espaces pour la création de jardins urbains à attribuer aux citoyens retraités. Les jardins urbains se sont développés dans tous les quartiers, ils ont été créés sous forme de parcelles de 25 mètres carrés, parfois avec de petites structures couvertes pour abriter les outils.

La création et la gestion des jardins potagers au fil des ans ont constitué une expérience importante ancrée dans les activités des quartiers, avec une forte dimension sociale, que l'administration municipale a toujours valorisée.

Au fil des ans, les demandes de jardins urbains ont considérablement augmenté et, au cours des 10-15 dernières années, les demandes provenaient non seulement de retraités, mais aussi de familles avec enfants, de jeunes couples et de petits groupes d'amis. Les familles immigrées ont également commencé à s'y inscrire, et les jardins ne sont plus seulement une occasion d'activité manuelle, de socialisation et de loisirs, mais ont aussi, dans de nombreux cas, pris une fonction importante pour l'économie familiale.

Il existe actuellement 21 potagers municipaux, pour un total de plus de 2 750.

Outre les jardins communaux, certaines initiatives privées se développent également, de la part d'agriculteurs de la zone périurbaine qui ont organisé des parcelles à louer à des citoyens pour la culture indépendante de légumes.

Le centre de formation professionnelle agricole Serpieri a également expérimenté une forme d'agriculture urbaine à l'intérieur de la zone scolaire en organisant des formations destinées à la population du quartier, qui pouvaient également faire des essais pratiques de culture sur de petites parcelles personnelles. L'expérience a été menée de 2008 à 2018, permettant ensuite aux citoyens - une fois la phase de formation/expérimentation à l'école terminée - de poursuivre l'activité de production familiale dans les jardins potagers mis à disposition par l'administration municipale dans le quartier.

⁶ Commission européenne, Science for Environment Policy, « Rooftop gardens could grow three quarters of city's vegetables », Service des bulletins d'actualité de la direction générale de l'environnement, publié par SCU, The University of the West of England, Bristol, no 409, 26 mars 2015.

Les exemples d'innovation en matière d'agriculture urbaine, tels que les parcs agricoles de Barcelone et de Milan proviennent principalement d'Europe occidentale⁷.

CONTEXTE LOCAL AMPOSTA (Espagne)

En dehors de la zone métropolitaine de Barcelone et des grandes municipalités qui se trouvent dans les villes environnantes, le concept d'agriculture périurbaine est peut-être connu, mais on peut dire qu'il est rarement pratiqué de manière consciente, et encore moins organisé ou institutionnalisé. Quoi qu'il en soit, il est vrai que dans de nombreuses petites villes catalanes de la taille d'Amposta, on peut trouver de petites exploitations agricoles établies sur les bandes de terre fertiles liées aux rivières ou autres cours d'eau naturels. Il s'agit principalement de parcelles dédiées à la culture de légumes pour la consommation domestique, mais sans mise en place d'un collectif d'utilisateurs, qui sont souvent des agriculteurs retraités. Le but de leur travail est essentiellement récréatif, et la production est destinée à l'autoconsommation ou à l'échange.

En même temps, dans beaucoup de ces villes petites ou moyennes, il existe des domaines agricoles, en bordure des immeubles de la périphérie, qui sont exploités selon des critères strictement économiques. Dans ces cas, il n'y a pas de perception d'appartenance à un parc agricole ou d'une certaine fonction de préservation par les propriétaires, et la production est commercialisée selon les mêmes canaux que ceux des exploitations plus éloignées des centres urbains.

Dans le cas d'Amposta, nous trouvons de multiples exemples des deux typologies décrites. Les petits jardins potagers sont pour la plupart associés aux différents cours d'eau naturels ou artificiels qui traversent et entourent la ville, tandis que les fermes commerciales sont dans certains cas littéralement en bordure du centre-ville.

⁷ Créé en 1998, le parc agricole de Baix Llobregat est situé au cœur de la métropole barcelonaise, au sud de la ville. Ses 2 938 hectares ont pour but la conservation de la valeur agricole et environnementale de cette zone et ils constituent une source de produits frais de haute qualité, tels que des artichauts et des poulets, qui portent l'indication géographique protégée européenne. Une étude décrit ce parc comme étant la zone agricole la plus importante de Barcelone du point de vue de la valeur des terres et de la production agricole (P. Serra, D. Sauri et L. Salvati, «Peri-urban agriculture in Barcelona: outlining landscape dynamics vis à vis socio-environmental functions», Landscape Research, 2017.

Les productions peuvent être directement consommées par les producteurs : c'est le cas des jardins familiaux exploités individuellement, des jardins partagés exploités collectivement (généralement via une association). À Marseille, c'est ce modèle d'agriculture urbaine qui est le plus répandu, héritage des jardins ouvriers du XIXe siècle. Aujourd'hui, on dénombre à Marseille 52 jardins partagés, dont 25 sont implantés sur des terrains municipaux, pour une superficie totale de près de 4 hectares. Une charte municipale encadre ces jardins partagés depuis 2010. On compte également 12 jardins familiaux, dont 4 sont implantés sur des terrains municipaux ; s'ils sont moins importants en nombre, ils représentent néanmoins la plus grande superficie avec 23 hectares au total⁸.

La Métropole d'Aix-Marseille Provence englobe sous le terme agriculture urbaine et périurbaine l'agriculture intra-urbaine, c'est-à-dire la production alimentaire en milieu urbain, et l'agriculture périurbaine, qui est pratiquée dans les périphéries des villes. En périurbain, l'activité agricole est principalement le fait d'agriculteurs professionnels qui la pratiquent sur des terres souvent agricoles depuis des décennies, ayant résisté à l'urbanisation. Dans les villes, l'agriculture intra-urbaine peut être professionnelle ou non, à vocation économique mais pas uniquement, investit des toitures et réinvente les pratiques culturelles. En raison de la structure urbaine multipolaire de la métropole, caractérisée par une interpénétration des espaces urbains, naturels et agricoles, ces deux types d'agriculture s'entremêlent, tout en faisant face à des enjeux et des problématiques relativement différents⁹.

CONTEXTE LOCAL ALPES-MARITIMES (France)

Les aires urbaines, telles qu'elles sont définies par l'Insee, sont au nombre de deux dans les Alpes-Maritimes : l'aire urbaine de Nice qui déborde sur le département voisin du Var et compte 1 000 275 habitants en 2009, et celle de Menton-Monaco (74 801 habitants en 2009 dans sa partie française).

Les communes les plus peuplées se situent sur le littoral ou dans une zone proche de celui-ci.

Le Campus Vert d'Azur travaille principalement avec 4 collectivités sur les questions d'agriculture urbaine : La Métropole de Nice, La Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (Antibes), la Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Dans les Alpes-Maritimes :

790 000 hectares de terres agricoles soit 25% de la superficie régionale

20 340 exploitations agricoles et 500 agriculteurs qui s'installent chaque année sur le territoire

43 % des exploitations qui produisent de manière labélisée

1^{ère} région française pour la surface agricole cultivée en bio

Une industrie agroalimentaire dynamique, deuxième employeur industriel de la région avec près de 1600 établissements et environ 15 000 salariés hors artisanat

500 éleveurs professionnels occupent un tiers de la surface agricole régionale

580 000 brebis qui font de la région le 2^{ème} cheptel français

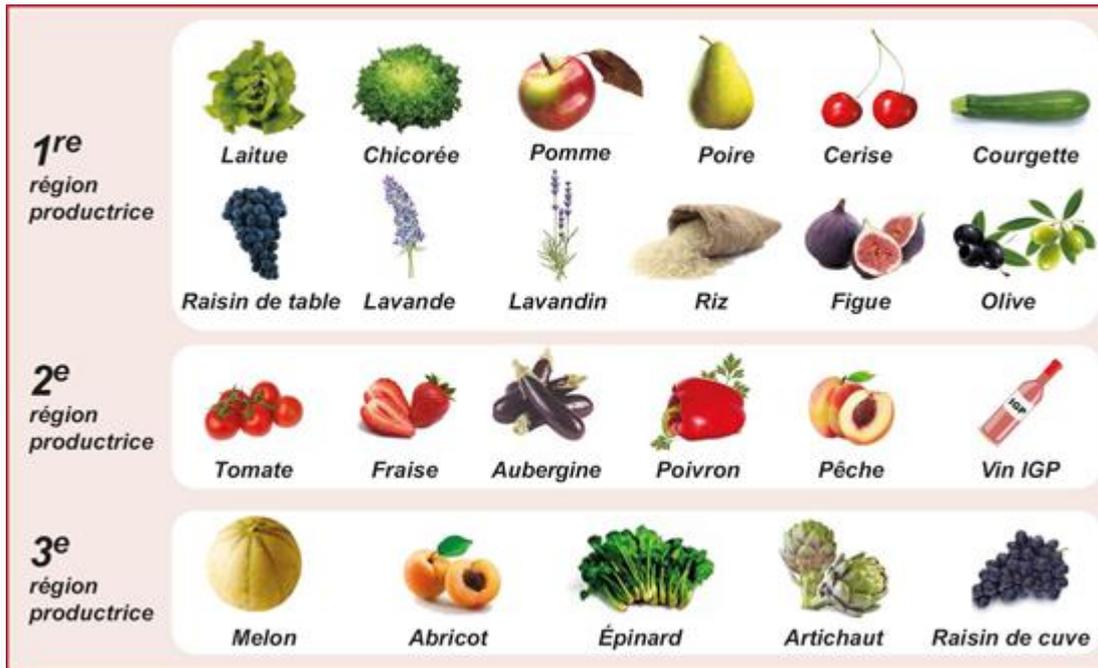
900 élevages bovins, 400 éleveurs caprins et ovins laitiers

100 000 hectares en agriculture irriguée, générant 25 000 emplois

⁸ Plan d'action Métropolitain en faveur de l'agriculture urbaine

⁹ Idem

600 structures d'irrigation collective



Source : Agreste Provence Alpes-Côte d'Azur - Memento 2018

L'essentiel :

Nombre de chefs d'exploitation : 25 455

Nombre d'exploitations : 20 340

SAU : 802 028 ha

SAU moyenne : 44 hectares

Productions principales : viticulture et élevage

Statut : 75.6 % d'exploitation individuelle

Taille : 47 % sont de petite taille

Emplois directs : 9 090 salariés permanents

L'agriculture de la région SUD est atypique : 78 % des exploitations ont une orientation exclusivement végétale (contre 42 % sur le plan national), 17 % une orientation exclusivement animale (35 % sur le plan national) et 5 % un profil mixte culture-élevage (23 % sur le plan national).

2 583 exploitations produisent en bio, ce qui fait de la région SUD la 4^{ème} région française en nombre d'exploitations.

2. L'agriculture urbaine et périurbaine dans les systèmes alimentaires territorialisés

2.1. Définition des systèmes alimentaires territorialisés (SAT)

Un système alimentaire se définit comme « *la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture* »¹. Il intègre donc plusieurs étapes depuis la production, en passant par la transformation et la distribution jusqu'à la consommation.

Le principal enjeu d'un système alimentaire est d'assurer la sécurité alimentaire, en matière d'accessibilité, de qualité, de disponibilité et de régularité. Le modèle qui prévaut depuis une cinquantaine d'années est un « *système agro-industriel de production et de consommation de masse, spécialisé, concentré, globalisé et financiarisé, structuré par de très grandes firmes industrielles et commerciales* »². Ce modèle est aujourd'hui critiqué en raison des externalités négatives¹⁰ qu'il cause du point de vue social, environnemental ou encore paysager.

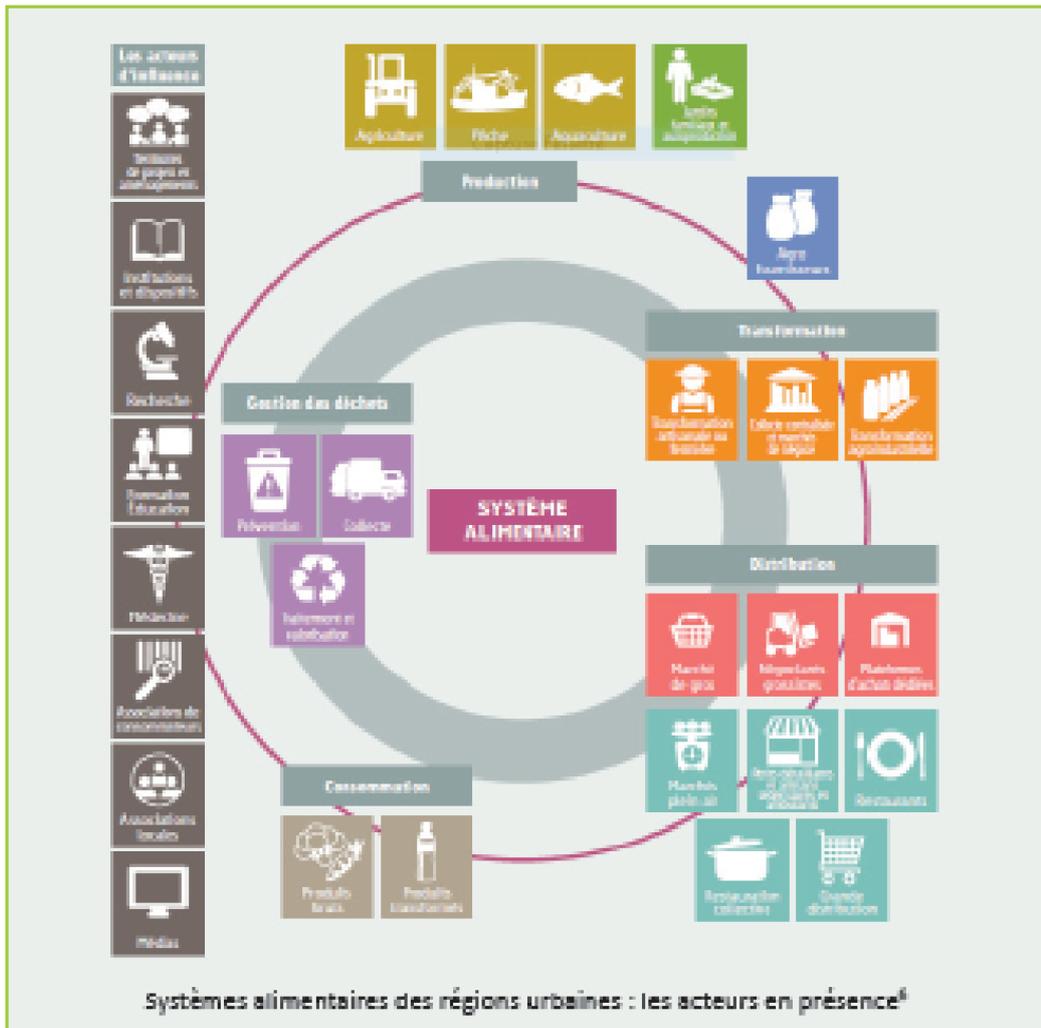
Ces dernières années, les crises sanitaires liées à l'alimentation ont particulièrement marqué les esprits (exemple de la maladie de la « vache folle ») et ont fait émerger une demande alternative de la part des consommateurs. C'est ainsi que se sont notamment multipliées des initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD), venant d'associations, de collectivités, de citoyens, etc³. La structuration de ces initiatives, des acteurs concernés, pourrait à terme faciliter un changement de modèle.

De plus en plus, est porté un objectif d'alimentation responsable et durable avec le développement de filières courtes et équitables. La notion de système alimentaire territorialisé (SAT) est apparue en croisant les concepts de territoire et de système agroalimentaire pour définir, selon Jean-Louis Rastoin, « *un ensemble cohérent de filières agro-alimentaires localisées dans un espace géographique de dimension régionale* »⁴.

Plusieurs idées sous-tendent cette notion de SAT : la première est de renouer avec un principe de souveraineté alimentaire à l'échelle du territoire et de garantir une certaine capacité d'autoapprovisionnement.

On rejoint par là des préoccupations liées à la sécurité alimentaire. Par ailleurs, le SAT suppose une articulation forte entre les acteurs locaux, à la fois publics et privés ; c'est la condition pour mettre en place des circuits de transformation et de distribution permettant de garantir une logique de circuits courts et participer au développement du territoire. D'où l'intérêt de parler « système »⁵, pour penser les interactions entre les différents acteurs mais également avec leur/l'environnement : la notion de système invite à s'intéresser aux relations entre les zones de production, les lieux et circuits de distribution, les modalités de consommation.

¹⁰ « Situation dans laquelle un agent économique provoque par son activité des effets négatifs sur la société » <https://www.pourleco.com/les-bases/le-dico-de-l-eco/externalite-negative>



La question alimentaire amène une réflexion globale en intégrant les enjeux d'aménagement, de foncier, d'éducation, et de lien social car l'implication de l'ensemble des parties prenantes, dont les citoyens, est nécessaire pour réussir la transition vers ce type de modèle. Il s'agit donc de reconnecter les acteurs au-delà du seul monde agricole et agro-alimentaire. Chacun des acteurs constitue un maillon essentiel au fonctionnement cohérent de l'ensemble du système.

L'alimentation selon une logique de SAT est définitivement un enjeu de politique locale.

2.2. L'agriculture urbaine et périurbaine s'inscrit dans les systèmes alimentaires territorialisés

Fermes urbaines, toits végétalisés, friches exploitées, jardins partagés... L'agriculture urbaine sous toutes ses formes connaît un succès grandissant lié à l'intérêt croissant des citoyens pour les enjeux environnementaux, en parallèle à la critique du modèle de production agricole. Pour autant, les contours de l'agriculture urbaine restent difficiles à saisir précisément ; on peut néanmoins dire que l'agriculture urbaine ne se définit pas tant par sa localisation que par son lien fonctionnel avec la ville jusqu'à s'inscrire dans des systèmes alimentaires territorialisés. Ainsi, l'articulation entre système alimentaire urbain, développement local et gouvernance territoriale est centrale. Au-delà d'une visée strictement commerciale, les projets d'agriculture urbaine sont souvent de nature hybride et peuvent intégrer des buts pédagogique et social. Ainsi, ces professionnels agricoles voulant développer de plus en plus souvent des activités d'éducation à l'environnement, à la santé ou à l'alimentation, cherchent à monter en compétences sur des aspects « animation ». En parallèle, les activités de la filière « paysage et jardin » évoluent pour accompagner des mouvements de citoyens qui souhaitent réinvestir la ville par un retour au végétal. L'agriculture urbaine est donc multifonctionnelle et mobilise un large éventail d'acteurs : producteurs, consommateurs, pouvoirs publics, associations, urbanistes, ingénieurs agronomes, habitants, entreprises, écoles...

2.2.1. Définition

« L'agriculture urbaine et périurbaine consiste à cultiver des plantes et à élever des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes »¹¹.

Cette définition reste très large. Et pour cause, la notion même d'agriculture urbaine fait débat. Elle pose la question de l'articulation entre une activité – l'agriculture – et un espace – l'urbain.

Si le terme « agriculture urbaine » est récent (une quinzaine d'années), l'agriculture en milieu urbain est très ancienne, qu'on pense aux jardins ouvriers de la fin du XIXe siècle ou aux ceintures maraîchères en périphérie des villes.

Avec l'agriculture urbaine, les relations ville / agriculture évoluent. L'agriculture urbaine se définit d'abord par son lien fonctionnel avec la ville ; sa localisation quant à elle peut tout autant être intra ou périurbaine. Elle partage avec l'espace urbain de multiples ressources (foncier, main d'œuvre, eau etc.), et cherche à concilier aire de production et de consommation.

2.2.2. Les raisons de l'essor de l'agriculture urbaine et péri-urbaine

La question de produire en ville s'est d'abord posée dans les pays du Sud, notamment lors de l'exode massif des paysans vers les villes : dans ces conditions, l'agriculture y est un enjeu de subsistance alimentaire.

Dans les pays du Nord, deux principaux phénomènes sont liés à l'essor de cette agriculture :

- Les crises alimentaires conséquentes à notre modèle de production agricole : Cela renvoie à la remise en cause du modèle agro-industriel dominant et à l'émergence de systèmes alimentaires territorialisés, plus proches des citoyens. Le boom de l'agriculture urbaine serait une manifestation supplémentaire de la prise de conscience et des préoccupations croissantes de la population quant aux questions alimentaires (demandes sur la qualité et l'origine des productions).

¹¹ FAO

- L'intérêt croissant des politiques et des citoyens pour le développement durable : On observe un changement du rapport des citoyens à la ville et à l'environnement. La nature est pensée, pour son caractère esthétique, comme source de loisirs mais aussi à nouveau pour son potentiel de « terre nourricière ». L'éducation à l'environnement et au développement durable est passée par là.

2.2.3. Une agriculture multifonctionnelle

Les projets à but strictement commercial sont très souvent de nature hybride et intègrent aussi des visées pédagogique et sociale. Par ailleurs, les porteurs de projets non professionnels, comme les usagers d'un jardin partagé, en attendent souvent une production alimentaire non dénuée d'intérêts économiques.

Les projets d'agriculture urbaine procurent donc plusieurs services : production alimentaire, sociabilité, solidarité, insertion professionnelle, lien au vivant, appropriation du cadre de vie, lutte contre l'obésité, éducation à l'environnement, sauvegarde de la biodiversité, etc. En cela, ils associent des acteurs divers du territoire (écoles, structures d'insertion, associations diverses, institutions...), impliquent les habitants, et devraient faire l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics pour l'ensemble des fonctions remplies. Cette multifonctionnalité est souvent considérée comme la garantie de la pérennité des projets d'agriculture urbaine, notamment vis-à-vis des politiques.

2.2.4. Grandes caractéristiques permettant de définir les projets d'AU

- La localisation (du cœur de ville à l'extérieur de l'agglomération)
- Les activités (de production agricole mais aussi de transformation et distribution, marchandes ou non-marchandes)
- Les modes de production (des itinéraires techniques variés du hors-sol à la pleine-terre, certifiés ou non)
- Les acteurs (de l'amateur au professionnel, au croisement des mondes agricole, urbain et de la société civile)
- Les systèmes de commercialisation et de distribution (de la vente directe aux grandes surfaces)
- Les relations fonctionnelles agriculture-ville (en matière de foncier, d'emploi, de paysage, de ressources, dans des logiques de complémentarité ou de compétition)

3. Les métiers de l'agriculture urbaine et périurbaine

L'agriculture urbaine et périurbaine ne regroupe pas un seul mais des métiers variés :

Les métiers traditionnels de la filière agro-alimentaire	Production, transformation, distribution, commercialisation.
Les métiers liés aux autres fonctions de l'agriculture urbaine	Éducation / animation, insertion sociale / professionnelle, paysage, restauration etc.
Les métiers des acteurs en position d'accompagner ces projets	Animation territoriale, ingénierie territoriale et urbanisme, acheteurs publics, etc. Tenons compte également des élus dont l'action politique est déterminante pour accompagner la réussite de ces projets.

Tous ces acteurs ont vocation à être formés aux enjeux de l'agriculture urbaine et aux enjeux des autres acteurs du système pour les prendre en compte dans leurs pratiques métiers. Remarquons que l'on cible par là tous les acteurs, et donc tous les niveaux de qualification : il serait illusoire de penser que la seule montée en compétences de professionnels de niveau de qualification élevé (I ou II), en charge de la coordination de l'ensemble, suffirait à la réussite de ces projets. S'il est fondamental que les « *managers* » soient formés, c'est l'ensemble des acteurs qui doit s'investir dans ce système pour qu'il fonctionne.

3.1. Travailler avec le territoire

Cet aspect « territorial » est fondamental. En effet, ces projets doivent se penser en fonction des potentialités du territoire et en s'appuyant sur les acteurs en place. Aujourd'hui, les établissements de formation, agricoles et agro-alimentaires, savent proposer des formations sur les aspects techniques, de production et de transformation. La dimension d'adaptation au territoire urbain est quant à elle moins maîtrisée.

Par ailleurs, les porteurs de projet en agriculture urbaine ont souvent des profils atypiques par rapport à ceux de l'agriculture traditionnelle ; il est donc nécessaire de repartir de la réalité du territoire pour identifier et accompagner les acteurs intéressés. La difficulté, dans le panorama actuel, est que les formations actuellement proposées ne prennent pas en compte tous les enjeux du territoire ; or, ceux-ci vont s'imposer aux porteurs de projets. Il n'y a donc pas de réponse unique à proposer en matière de compétences et connaissances à apporter, mais des réponses adaptées aux territoires et aux projets. Dans ces conditions, il apparaît d'autant plus intéressant de constituer des groupes d'acteurs qui intègrent les différentes dimensions du SAT et agissent comme des réseaux apprenants.

LE ROLE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

ITALIE

Les centres de formation agricole en Italie sont publics (coordonnés par un ministère au niveau national) et sont organisés en instituts techniques agricoles, avec une formation de cinq ans, et en instituts professionnels agricoles, avec une qualification de trois ans ou un diplôme de cinq ans.

En plus de la formation nationale, il existe une formation diffuse organisée et gérée par les Régions, à travers des centres de formation professionnelle publics ou privés, qui organisent - avec un calendrier et des modalités spécifiques qui diffèrent dans chaque région - des cours de professionnalisation dans le domaine agricole, sur des thèmes précis (agriculteur spécialisé en agriculture biologique, jardinier, technicien de cave, etc.).

ESPAGNE

Dans la quasi-totalité des cas, les centres qui enseignent les études agricoles en Espagne, et en particulier en Catalogne, sont publics, bien qu'il existe quelques centres privés. En Catalogne, les centres publics dépendent toujours du département de l'éducation au niveau pédagogique (gouvernement autonome). En revanche, en matière de gestion économique, ils peuvent être subordonnés à ce même département (instituts d'enseignement secondaire) ou au département de l'agriculture (écoles d'agriculture). Notre école, l'Escola Agrària d'Amposta, est un établissement public classé dans cette deuxième catégorie.

Les instituts proposent des études agricoles parmi d'autres types d'études, tandis que les écoles sont normalement des centres plus petits, et donc capables de fournir un enseignement plus personnalisé, entièrement consacré à la branche agricole. En outre, leur travail ne se limite pas à la formation initiale des jeunes étudiants, mais ils organisent également des cours de formation, de qualification et de reconversion destinés aux entrepreneurs agricoles.

Normalement, les écoles sont mieux équipées en matière d'installations et de moyens pour enseigner les contenus des programmes d'études d'un point de vue actif et appliqué.

FRANCE

Les centres de formation professionnelle agricole peuvent être de nature publique ou privée et assurent des formations qualifiantes ou professionnalisantes destinées à des publics adultes. Dans l'enseignement agricole public, ils sont une composante d'un Etablissement public local dont le lycée assurant la formation initiale des jeunes jusqu'au Baccalauréat est une autre partie.

3.2. Le métier d'agriculteur urbain dans l'écosystème local de la ferme urbaine¹²

Le premier aspect que nous allons considérer est le rôle de l'agriculteur urbain au sein de la ferme urbaine, du jardin, du verger ou de la zone de production. Dans ces lieux de production (qui sont aussi variés que les producteurs urbains), les acteurs que nous pouvons considérer comme des producteurs urbains, des agriculteurs ou des jardiniers jouent une multitude de rôles. Les agriculteurs sont des travailleurs (générant des produits provenant du sol ou de la terre ou des surfaces aquatiques) mais ils peuvent aussi être des :

- Managers (planifiant et coordonnant les actions liées à la production)
- Acheteurs (acquérir les intrants, les ressources et les services requis pour la production)
- Commerciaux (offrant les produits de leur travail aux autres - pour la vente, le troc, le don – et persuadant les clients d'acheter leur produits)
- Distributeurs (acheminer les produits à leur destination)
- Superviseurs (dirigeant les autres dans le processus d'acquisition, de génération, et d'évacuation des produits)
- Communiquants (transmettant l'information sur les produits et leur valeur)
- Régisseurs (maintenir la capacité productive des ressources qu'ils utilisent)
- Recycleurs (éliminant les déchets des produits secondaires générés par les activités)
- Techniciens (construisant et transmettant le savoir qui leur permettent d'entreprendre et d'améliorer les activités productives)

3.3. Les travaux sur les besoins de compétences dans le projet Urban Green Train

Urban Green Train vise à encourager les initiatives pionnières d'entrepreneuriat en agriculture urbaine sur la base de l'échange de connaissances, la coopération mutuelle et l'innovation parmi les PME, les décideurs et les établissements d'enseignement supérieur, pour répondre à la demande mondiale en matière d'innovation écologique urbaine. Il s'agit d'un projet européen Erasmus + qui rassemble des partenaires de 4 pays : Allemagne, France, Italie et Pays-Bas.

Urban Green Train veut offrir des possibilités d'apprentissage aux apprenants adultes à travers un parcours flexible accessible aux différents stades de la vie pour la création de nouvelles initiatives axées sur l'entrepreneuriat agricole urbain. L'objectif général du projet est donc de renforcer le triangle de la connaissance entre l'éducation, la recherche et l'industrie dans le domaine de l'agriculture urbaine. Le projet Urban Green Train s'oriente plutôt vers la formation à des hauts niveaux de qualification, il entend former des diplômés entrepreneuriaux hautement qualifiés dans ce domaine.

Pour en savoir plus : <https://site.unibo.it/urbangreentrain/en/project>

¹² Module 1 de la formation Urban Green

Train : <https://site.unibo.it/urbangreentrain/en/educational-resources>

3.4. Les besoins en compétences techniques

Sur la base de différents travaux menés par l'IRFEDD, il est possible d'identifier plusieurs grands ensembles de compétences techniques à maîtriser en tant que porteur de projet / exploitant en agriculture urbaine :

- **Les bases du métier d'agriculteur.** Conduire un maraîchage par exemple suppose des compétences spécifiques. En effet, en ville ou à la campagne, on ne s'improvise pas agriculteur : ce métier est complexe dans la mesure où il combine des aspects production, transformation, distribution et commercialisation, et il faut être bien conscient de ces différentes facettes avant de se lancer. Cette mise en garde est renforcée en milieu urbain : il ne faut pas se perdre dans la multifonctionnalité plus marquée de l'activité agricole.
- **Des compétences techniques liées aux innovations technologiques qui ont accompagné les installations en agriculture urbaine.** On pense en particulier ici aux innovations mobilisées pour des projets en milieu clos (exemple : lumière artificielle, robotisation, culture verticale etc.), qui peuvent s'appuyer sur des modèles d'hydroponie ou d'aquaponie. L'utilisation de ces innovations suppose l'acquisition de compétences spécifiques, la formation à certains logiciels, etc.
- **Des savoir-faire ancestraux à remobiliser.** Ce mouvement a été initialement porté dans les pays en développement afin de répondre à l'enjeu de l'alimentation en ville dans un contexte d'exode rural massif, de problématiques d'insertion et de nécessité de survie d'une agriculture paysanne durable. Ces méthodes sont aujourd'hui de plus en plus répandues dans les projets d'agriculture urbaine des pays du Nord, comme c'est le cas pour la culture de champignons de Paris. Elles consistent à connecter plusieurs systèmes agricoles qui valorisent en cascade les sous-produits des uns en ressources pour les autres, dans une logique proche de l'économie circulaire. L'aquaponie fonctionne également selon ce modèle. Aujourd'hui, on constate que ce type de projets est plutôt porté par des ingénieurs agronomes qui maîtrisent ces procédés.
- **Des compétences techniques liées à la production en milieu urbain.** Les porteurs de projet en agriculture urbaine devront prendre en compte la problématique de la pollution et de son impact sur les cultures. Il est nécessaire pour les porteurs de projet (exploitants comme animateurs de jardins collectifs ou jardiniers à titre privé, dès lors que les cultures sont destinées à la consommation) d'acquérir certaines connaissances et de déployer des pratiques spécifiques face à ces risques : construire une barrière végétale entre la route et les cultures maraîchères, respecter certaines règles dans l'organisation des cultures (certains légumes absorbent plus de métaux lourds que d'autres), respecter certaines règles quant à la filtration des eaux de pluie des toits, etc. Il paraît également essentiel de réaliser une étude du sol avant de le cultiver.

La question qui se pose est donc celle de l'identification et de la valorisation des formations existantes, selon les territoires, et de la mise en lien avec les porteurs de projets.

Par ailleurs, plutôt que de penser la création de nouvelles formations spécifiques à l'agriculture urbaine, il serait intéressant de penser l'adaptation de formations existantes dans les secteurs de l'agriculture, de l'agronomie et du paysage en les enrichissant d'une approche sur l'agriculture urbaine. Les formations qui incitent à l'agriculture raisonnée seraient particulièrement indiquées pour prendre en compte les liens entre agriculture raisonnée et agriculture urbaine professionnelle.

PRESENTATION DES SYSTEMES DE FORMATION DANS LES 3 PAYS ET REPOSE AU BESOIN DE FORMATION EN AGRICULTURE URBAINE ET PERIURBAINE

ITALIE

La formation professionnelle en agriculture peut être de nature publique ou privée et s'adresse à la tranche d'âge de 14 à 18 ans ainsi qu'à la population adulte. L'enseignement agricole est divisé en cours techniques et professionnels et forme des techniciens dans le secteur de la production et de la transformation, de la gestion de l'environnement et du territoire, de la viticulture et de l'œnologie, pour la valorisation et la commercialisation des produits agricoles locaux, et pour la gestion des ressources forestières et de montagne. Les deux cours durent cinq ans, mais il y a la possibilité - pour ceux qui veulent entrer immédiatement dans le monde du travail - d'obtenir une qualification en trois ans car les écoles publiques, dans un régime de subsidiarité, peuvent former et qualifier les étudiants pour l'obtention d'une qualification professionnelle régionale. Le système scolaire italien prévoit que chaque école peut concevoir de manière autonome des parcours éducatifs en réponse aux besoins spécifiques du territoire, tant en ce qui concerne l'intégration de disciplines supplémentaires que la conception de segments de programme. Considérant que le thème de l'agriculture urbaine est un besoin émergent sur le territoire, dans le cadre du parcours en cinq ans « Gestion de l'environnement et du territoire », trois modules de formation ont été testés afin d'acquérir des compétences spécifiques en aquaponie, horticulture urbaine et élevage périurbain pour un total de 60 heures de formation.

Ces compétences seront certifiées par l'école et incluses dans le programme d'études de l'élève accompagnant l'attribution du diplôme.

ESPAGNE

Les étudiants peuvent accéder aux études de formation professionnelle dans la branche agricole dès l'âge de 16 ans. Dans ce cas, ils suivent ce que l'on appelle un cycle de formation de niveau intermédiaire, d'une durée de 2000 heures, réparties sur deux années scolaires. La suite naturelle de ces études se fait par le biais d'un cycle de formation de niveau supérieur, également dans la branche agricole, avec la même durée de 2 000 heures et également divisé en deux cours, même s'il est vrai que certains étudiants décident de changer de branche s'ils trouvent que le monde agricole ne leur convient pas.

Le module d'agriculture périurbaine que nous avons développé est censé occuper 33 heures des 2 000 heures du cycle formatif du degré moyen de production agroécologique. Il a été validé par la Conselleria d'Educació de la Generalitat de Catalunya afin qu'il puisse être enseigné par n'importe quel centre éducatif de la communauté autonome qui offre le niveau moyen susmentionné.

De même, si les élèves sont âgés de 18 ans ou plus, ils peuvent accéder directement au cycle de formation de niveau supérieur. Quoi qu'il en soit, à l'issue de la formation, environ 35 % d'entre eux entrent dans le monde du travail, tandis qu'entre 5 et 10 % décident d'entreprendre des études universitaires.

FRANCE

Les porteurs de projet en agriculture qu'elle soit urbaine ou pas, peuvent acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de leur activité en suivant la formation de niveau 4 du Brevet

Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole. Cette formation d'une durée d'au moins 1 200 heures en centre et en milieu professionnel et d'au moins 8 semaines de stage est constituée de 7 unités ou blocs de compétences dont 2 au choix (chaque centre peut proposer des savoir-faire particuliers liés au contexte local et au public). Des blocs spécifiques en lien avec l'agriculture urbaine peuvent être ainsi offerts et déployés sur l'ensemble du territoire. Ces blocs sont accessibles individuellement sans pour autant certifier l'ensemble du diplôme.

3.5. Les besoins en compétences et connaissances plus transverses¹³

La nécessité d'acquérir des compétences et connaissances plus transverses paraît plus importante en contexte d'agriculture urbaine, étant donné son caractère multifonctionnel et multipartenarial.

- **Connaissance des acteurs, du fonctionnement des acteurs et compétences en matière de gestion de projet** : Il est nécessaire, pour les porteurs de projets, de disposer de capacités de travail en équipe et en réseau, avec les partenaires du territoire qui sont d'origines très diverses. L'adaptabilité est donc également la bienvenue au rang des *soft skills* à développer. Bien souvent, en particulier lorsque le projet allie plusieurs fonctions, il faut également mobiliser des compétences en matière de gestion de projet, identifier des sources de financement variées (fonds publics, fondations privées, *crowdfunding* etc.), savoir répondre à des appels à projets lancés par les pouvoirs publics et qui misent de plus en plus sur l'hybridation des fonctions de l'agriculture urbaine.
- **Connaissance des politiques publiques** : D'une manière générale, il est également profitable d'avoir quelques connaissances sur les politiques publiques, comprendre les politiques de foncier et d'aménagement, appréhender le fonctionnement des collectivités et identifier les bons guichets.
- **Connaissances d'ordre juridique** : La spécificité des projets d'agriculture urbaine pose également question d'un point de vue juridique, notamment lorsqu'il s'agit de choisir une structure juridique (association, coopérative, entreprise traditionnelle, etc.). Si cette question se pose pour tout entrepreneur / porteur de projet, quel que soit son secteur, elle est probablement plus prégnante en agriculture urbaine du fait du caractère hybride des projets. Des structures d'accompagnement (couveuses, chambre de l'économie sociale et solidaire, Cité de l'agriculture, etc.) peuvent également venir en appui sur des aspects juridiques mais aussi pour travailler la viabilité du modèle économique.
- **Compétences numériques** : On est bien loin de l'image de l'agriculteur isolé et déconnecté. La maîtrise des outils numériques (Internet en particulier) peut être un gage de visibilité auprès des clients / citoyens, partenaires (capables d'accompagner le développement de nouvelles fonctions) et financeurs potentiels. L'aspect communicationnel est très souvent travaillé par les porteurs de projet. Par ailleurs, l'outil numérique a révolutionné les méthodes de distribution et de commercialisation (développement de plateformes de distribution en direct du producteur au consommateur, par exemple). D'une manière générale, le lien producteur / consommateur ayant évolué, les porteurs de projet doivent développer des compétences liées à l'accueil et à la communication.

¹³ Travaux de l'IRFEDD sur l'agriculture urbaine et périurbaine

4. Les porteurs de projet agriculteurs urbains dans le réseau territorial d'acteurs

Les porteurs de projet agriculteurs urbains sont amenés à évoluer dans un réseau territorial d'acteurs constitué de manière systémique. Ils sont en contact avec d'autres métiers qui ont tous en commun de s'intégrer dans une logique de système alimentaire territorial. Les acteurs en sont interdépendants, développent également des compétences pour communiquer entre eux et mettre en synergie leurs activités respectives.

Nous souhaitons introduire ici l'idée que le porteur de projet agriculteur urbain n'agit pas de manière isolée, indépendante et il est intéressant de situer le système d'acteurs dans lequel il intervient et les autres métiers avec lesquels il entre en contact.

4.1. Secteur paysage et jardin

Le secteur « paysage et jardin » est marqué par une évolution des attentes des clients, entreprises et particuliers, qui se lancent de plus en plus dans le jardinage ou le maraîchage en ville, que ce soit en extérieur ou en intérieur. Les paysagistes et jardiniers ont vocation à intervenir de plus en plus auprès des entreprises et des particuliers pour accompagner leurs démarches en intégrant des compétences proches de l'éducation à la santé, à l'alimentation, à l'environnement.

Ces démarches peuvent rejoindre des mouvements citoyens, comme la *guerilla gardening*, qui consistent à ce que les citoyens reconquièrent l'espace urbain en cultivant la ville. Les initiatives de type jardins partagés sont ainsi de plus en plus courantes et reposent souvent sur des logiques *low-tech*, permaculture etc. qui peuvent nécessiter une animation et un accompagnement technique. Ils ont souvent vocation à remplir plusieurs fonctions : alimentaire, création de lien social, thérapeutique, etc. En cela, on s'éloigne de compétences « production » pure.

QUELQUES EXEMPLES

BOLOGNE / Italie

Le système scolaire italien, avec la réforme du système scolaire de 2010, prévoit que le diplôme en agriculture, agroalimentaire et agro-industrie se décline en sous-secteurs spécifiques, dont la formation de technicien en « Gestion de l'environnement et du territoire » avec des compétences dans le domaine de la protection et de la gestion de l'environnement, de la conservation des sols et du paysage rural. Dans ce contexte, il est donc possible de répondre - dans les environnements métropolitains, qui se transforment rapidement en raison de l'expansion des villes - à des besoins particuliers pour la production locale (zéro km). Les jeunes qui suivent la formation en « Gestion de l'environnement » sont donc invités à apprendre et développer des compétences qu'ils utiliseront dans des environnements de travail proches des villes. Ces domaines concernent à la fois la gestion et l'entretien des espaces ouverts (parcs, jardins), et la production de légumes et de fruits dans les zones adjacentes aux villes.

L'Institut Serpieri a créé des collaborations avec des acteurs locaux qui travaillent déjà à la diffusion de principes éthiques qui sous-tendent le développement de productions d'agriculture urbaine et

périurbaine, tant fraîche (légumes, fruits, herbes, plantes potagères) que transformée (confitures, conserves, jus, extraits et huiles essentielles, fromage, yaourt, fromage blanc). Avec l'Emporio Solidale 'Il Sole' - qui soutient les familles en difficulté de la municipalité de Casalecchio di Reno et leur fournit gratuitement des denrées alimentaires de base - l'école et les élèves, dans le cadre des exercices, réalisent les activités de transformation des fruits et légumes en produits en conserve.

Avec la coopérative sociale « Lo Scoiattolo » de Sasso Marconi, qui relie les petits producteurs locaux et les habitants de la région de la ville de Bologne et des Apennins, elle a mis en place une synergie pour la commercialisation de produits agricoles frais et transformés.

AMPOSTA / Espagne

Comme nous l'avons expliqué plus haut, l'agriculture périurbaine concerne essentiellement les grandes villes, étant un mouvement naissant dans la majeure partie du reste du pays.

Il est facile de supposer que le développement d'activités complémentaires, basé sur une approche multifactorielle de l'agriculture périurbaine, est à un stade peu avancé. Quelques références peuvent être trouvées au niveau académique dans des thèses de doctorat ou des documents de recherche, mais les initiatives dans ce domaine sont encore très peu nombreuses en rapport avec le secteur paysage et jardin.

France

Révéléateur de ce phénomène, on voit la création de structures sur ce segment « accompagnement des entreprises et des particuliers », notamment autour de la culture de végétaux comestibles. Le secteur « paysage et jardin » pourrait donc rapidement se retrouver en concurrence sur ce segment. Des exploitants agricoles en ville peuvent aussi, dans une logique de multifonctionnalité, proposer de tels accompagnements. C'est le cas de Terre de Mars qui a développé une activité de « bureau d'étude de paysage » pour diffuser son action « *en accompagnant des habitants, des entreprises ou des collectivités à valoriser leurs propres espaces afin de retisser un lien entre les habitants, le terroir et la nature* ». Ici, l'association a choisi de mettre à profit la particularité des profils de l'équipe pour diversifier ses activités : en effet, Terre de Mars compte des urbanistes et architectes / paysagistes de formation reconvertis.

D'un autre côté, remarquons que le développement de projets d'agriculture urbaine professionnelle (de type exploitation maraîchère en ville) ou les initiatives de végétalisation des rues questionnent le secteur « paysage » et les concepteurs de paysages : ainsi, ces professionnels doivent penser l'intégration de ce paysage agricole dans la ville. Le lien ville-agriculture est à nouveau ici au cœur de la réflexion sur l'évolution du métier. Compte tenu de ces éléments, les professionnels de l'intervention paysagère, notamment employés par les collectivités, gagneraient à être formés à ces nouvelles pratiques.

4.2. Distribution

Le secteur de la distribution est bien évidemment concerné lorsqu'on pense agriculture urbaine, SAT, et relocalisation de la production, que ce soit pour fournir l'alimentation au domicile ou hors domicile. Cette problématique touche tout autant l'agriculture en milieu rural qu'en milieu urbain. Le principal enjeu est de construire une filière de distribution efficace et respectueuse de l'environnement du producteur au consommateur. Dans cette perspective, la question des flux logistiques est particulièrement aiguë : il s'agit

de les optimiser dans une optique de gestion des coûts économiques et environnementaux. En effet, comme évoqué plus haut, les circuits courts ne sont pas forcément moins consommateurs d'énergie que les circuits longs car ces derniers ont optimisé leur logistique. Le maître mot pour ces acteurs est donc de contribuer à la structuration de la filière. Nous allons voir qu'il s'agit à la fois de développer des fonctions logistiques mais aussi des fonctions d'animation partenariale.

Actuellement, les porteurs de projet en agriculture urbaine et/ou de proximité s'appuient pour beaucoup sur des acteurs et des démarches alternatives à la grande distribution, notamment pour des raisons éthiques (vente directe, marchés, plateformes locales, épicerie paysannes, AMAP, etc.). Nous allons essentiellement nous intéresser à ces démarches alternatives, tout en sachant que la grande distribution est probablement un débouché qui pourrait être davantage exploité, notamment dans le cadre des politiques RSE / Responsabilité sociétale des entreprises).

Des métiers sont en train d'émerger, à côté des métiers classiques de la distribution, pour favoriser cette mise en relation locale : c'est le cas des animateurs de plateformes qui se mettent en place sur un territoire pour rassembler la production de plusieurs agriculteurs. Ces plateformes assurent généralement la collecte, le transport et la livraison des produits, ce qui mobilise des compétences en matière de logistique.

QUELQUES EXEMPLES

BOLOGNE / Italie

L'Institut Serpieri participe au Marché de la Terre de Novale, qui organise des marchés de petits agriculteurs sur différentes places et/ou espaces ouverts de la ville. Les marchés de la Terre sont des marchés de producteurs créés selon des directives qui suivent la philosophie du *slow food*. Ces marchés gérés collectivement sont des lieux de rencontre où les producteurs locaux présentent des produits de qualité directement aux consommateurs, à des prix équitables et en garantissant des méthodes de production écologiquement durables. Ils préservent également la culture alimentaire des communautés locales et contribuent à préserver la biodiversité.

AMPOSTA / Espagne

La distribution commerciale est un autre exemple du long chemin à parcourir pour rapprocher l'agriculture locale du consommateur dans notre pays. Le domaine où les progrès les plus importants ont été réalisés est peut-être celui de la mise à disposition des consommateurs de certains produits non périssables tels que l'huile, le vin, le riz, etc. Il n'est pas difficile de trouver des produits fabriqués, transformés et distribués directement par les producteurs locaux, tant dans les petits magasins que dans les établissements de grande distribution. C'est le cas, par exemple, des huiles issues des « oliviers millénaires » provenant d'exploitations du sud de la Catalogne et du nord du Pays valencien ; des vins, revalorisés à juste titre depuis quelque temps, de la zone de Terra Alta, également au sud de la Catalogne ; ou du riz produit dans le Delta de l'Èbre.

Paradoxalement, dans le cas des produits périssables (fruits, légumes, etc.), à quelques exceptions près, il est plus difficile de trouver des produits locaux de qualité à la disposition du consommateur, probablement parce que les producteurs préfèrent s'assurer un débouché commercial pour leurs produits, ce qui ne peut

souvent être réalisé qu'en les vendant à des distributeurs axés sur la distribution nationale ou l'exportation.

France

Selon Filière paysanne, il existe un modèle économique viable pour permettre le développement d'épicerie paysannes en ville, à Marseille en l'occurrence, et assurer ainsi des débouchés économiques aux producteurs. Le potentiel économique d'une épicerie paysanne serait de 400 000 € de chiffre d'affaires, pour 3 à 4 ETP (équivalent temps plein) salariés. Par ailleurs, l'impact serait positif en termes d'emploi sur la filière amont dans la mesure où une épicerie travaille avec une cinquantaine de producteurs. A Marseille, Filière paysanne estime qu'il existe un potentiel de 10 à 15 épicerie paysannes. Néanmoins, il apparaît de plus en plus que pour favoriser le déploiement de ce mode de distribution par les épicerie paysannes, il faut non seulement accompagner les porteurs de projet d'épicerie paysannes mais plus encore les former à toutes les facettes du métier : projet collectif, approvisionnement, gestion des stocks, vente, communication, réglementation, comptabilité etc.

Nous ne pouvons pas parler distribution en circuit court sans parler des AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Elles ont un rôle essentiel en matière de distribution d'un point de vue logistique mais vont plus loin en proposant des services d'accompagnement des porteurs de projet. Les AMAP de Provence proposent même un accompagnement relativement poussé des porteurs de projet en installation maraîchère, en particulier pour les aider à diversifier leurs paniers : la modalité retenue consiste en un accompagnement par les pairs, rejoignant par là des logiques de formation non formelle. Ils vont donc travailler sur les techniques agricoles, de cultures et de distribution. Les acteurs de la distribution en circuit court, par leur caractère rassembleur, structurant, ont donc des fonctions d'animation partenariale à assurer.

4.3. Restauration

En continuant à nous intéresser aux acteurs le long de la filière de distribution, il apparaît que le secteur de la restauration (collective et commerciale) pourrait être un débouché important pour les agriculteurs en milieu urbain. Pour cela, les professionnels de la restauration doivent être sensibilisés aux enjeux de l'alimentation durable de manière générale, et plus particulièrement l'alimentation durable issue de l'agriculture urbaine. A cette fin, les formations devraient intégrer de tels contenus dès les niveaux V (CAP cuisine notamment) afin de donner à voir les différentes possibilités pour cuisiner durablement en s'approvisionnant localement. Plus globalement, l'ensemble des métiers de bouche pourraient être concerné (boulangier, pâtissier, traiteur etc.).

Afin de profiter d'un levier important, il serait intéressant de cibler particulièrement la restauration collective en formant ces professionnels lors de formations continues sur ces thématiques : filières d'approvisionnement, saisonnalité et origine des aliments locaux, etc. Il est évident que les commanditaires ou responsables de la restauration collective doivent également être sensibilisés et formés. On peut penser en premier lieu ici à la cantine scolaire et au rôle des collectivités pour favoriser l'approvisionnement local.

QUELQUES EXEMPLES

BOLOGNE / Italie

À ce jour, l'Institut Serpieri n'a pas conclu de partenariats pour la fourniture de ses produits à des restaurants et/ou des trattorias, car toute la production est vendue et/ou transformée entre les utilisateurs de l'école et les marchés du commerce équitable décrits ci-dessus.

En matière de production, l'école est membre fondateur de la « Sentinelle Slow Food de l'artichaut violet » de S. Luca, qui œuvre depuis plus de trois ans pour que cette ancienne variété d'artichaut local, qui était presque perdue, fasse l'objet d'une production généralisée et systématique.

Dans le cadre de cette Sentinelle, Podere S.Giuliano, une exploitation agricole de S.Lazzaro, utilise des recettes anciennes pour promouvoir la qualité de cet artichaut.

AMPOSTA / Espagne

Le secteur de la restauration se révèle être un secteur véritablement dynamique lorsqu'il s'agit de créer des synergies avec la production agricole et halieutique locale, en les utilisant pour promouvoir à la fois ses établissements et les produits locaux.

Nous trouvons quelques exemples à Amposta ou dans les villes de sa zone d'influence (Terres de l'Ebre) : les journées gastronomiques (produits de saison) qui sont organisées tout au long de l'année. C'est le cas du riz (*Oryza sativa*), de l'artichaut (*Cynara scolymus*), du crustacé appelé galère (*Squilla mantis*), de l'agneau (*Ovis aries*), du thon (*Tunnus thynnus*), etc.

D'autre part, de nombreux chefs de restaurants dont l'offre culinaire s'adresse à des personnes ayant un pouvoir d'achat moyennement élevé intègrent dans leurs menus des produits de saison produits localement, dans ce que l'on appelle désormais la « cuisine de marché ».

France

Mouans-Sartoux (département des Alpes-Maritimes, région Provence-Alpes-Côte d'Azur) a ainsi décidé de former les agents de cantine afin de les rendre pleinement acteurs du plan alimentaire porté au sein des écoles, et de la commune de manière générale (Mouans-Sartoux porte une régie agricole qui approvisionne la cantine scolaire).

4.4. Animation socio-culturelle

Repartons à présent sur les fonctions de l'agriculture urbaine qui ont trait au lien social, au loisir, ou encore à l'éducation à l'environnement. Ces fonctions sont maximisées avec l'intervention d'animateurs sur le terrain (qu'il s'agisse de jardins partagés ou d'exploitations agricoles commerciales). Comme évoqué précédemment, les porteurs de projets d'agriculture urbaine sont très souvent amenés à monter en compétences en matière d'animation ou travaillent en partenariat avec des animateurs professionnels : le projet agricole est alors utilisé comme outil pour sensibiliser des publics divers (scolaires, grand public, habitants, etc.) à des enjeux environnementaux et de développement durable, ou à des enjeux d'alimentation saine et durable. Il peut également être utilisé pour créer du lien entre habitants d'un quartier.

QUELQUES EXEMPLES

BOLOGNE / Italie

Dans le domaine socioculturel, l'Institut Serpieri travaille actuellement à organiser des écoles d'été (l'une promue par la Métropole de Bologne, l'autre par la municipalité de Bologne), destinées aux élèves du collège (11-14 ans) afin de sensibiliser les jeunes à travers des parcours éducatifs à l'Institut, illustrés ci-dessous :

- 1) « Qu'y a-t-il dans le pot de confiture » (transformation des fruits en confiture, lecture de l'étiquette nutritionnelle, détermination de quelques paramètres sur le produit fini, etc.) ;
- 2) « Comme il est bon le fromage aux poires » (production de stracchino ou autre fromage frais, déterminations de quelques paramètres sur le produit fini, etc.) ;
- 3) « La belle vie des oies de Romagne à Serpieri » (l'aviculture et son rôle dans l'agriculture durable, la véritable histoire de la dinde lilas de Corticella, etc.) ;
- 4) « Viva la filière courte » (de la récolte des légumes de saison à notre table, en utilisant également les technologies de l'information) ;
- 5) « Je grandis aujourd'hui » (de la graine à la plante et à la nourriture).

AMPOSTA / Espagne

L'agriculture associée au paysage, est de ce point de vue à forte composante socioculturelle, se révèle ces derniers temps comme un liant local, même si le chemin à parcourir est encore long.

La déclaration de mai 2013 des Terres de l'Ebre (régions du sud de la Catalogne) comme Réserve de Biosphère se distingue, grâce à la richesse de son paysage (nous insistons sur l'importance que l'agriculture a dans ce point), la représentativité de ses écosystèmes (l'activité agricole a un rôle très important dans sa préservation) et le modèle de conservation de la biodiversité.

Plus précisément, plusieurs initiatives sont menées tout au long de l'année pour rapprocher l'agriculture de la population d'un point de vue récréatif et culturel. Il convient d'évoquer les fêtes des semailles et de la récolte du riz qui sont organisées au printemps et à l'automne dans de nombreuses villes du delta de l'Èbre, ou le « Fruiturisme », qui permet de visiter des exploitations fruitières en fleurs au printemps. En bref, il s'agit d'initiatives touristiques locales basées sur des expériences directes liées au paysage et à l'agriculture (dégustations de produits locaux, etc.).

Un autre exemple est le festival Deltebre Dansa, organisé dans le delta de l'Ebre, qui combine les arts du spectacle, la danse et le paysage.

France

Il est fondamental que les animateurs soient formés à ces enjeux et connaissent les projets ainsi que les acteurs existants sur le territoire. On revient ici à la nécessité d'un maillage territorial. Les formations JEPS (Jeunesse, éducation populaire et sport) pourraient donc intégrer des éléments liés à l'animation d'ateliers autour de l'agriculture urbaine. Le Brevet professionnel JEPS spécialité Éducation à l'environnement et au développement durable pourrait être le premier à intégrer de tels éléments.

4.5. Collectivités territoriales : élus et techniciens

On l'a vu à plusieurs reprises, le développement de l'agriculture urbaine implique une mobilisation des collectivités, puisqu'on est au cœur d'une réflexion croisant agriculture et territoires. Le premier niveau de mobilisation de leur part tient d'abord à la volonté politique, essentielle pour voir les projets aboutir. Actuellement, il semble que les élus et techniciens n'ont pas nécessairement les clés. Il serait donc nécessaire de les former aux fondamentaux de l'agriculture urbaine, à ses enjeux (nécessité de réserver des terres par exemple) ainsi qu'aux leviers à la disposition des collectivités (documents de planification, marchés publics et clauses particulières, etc.). Ce type de formation pourrait aussi intégrer des retours d'expérience de projets portés dans d'autres territoires.

Il s'agit donc de décloisonner les politiques publiques, au niveau infra et inter institutionnel. Il serait souhaitable que les pratiques métiers des administrations évoluent pour travailler davantage en transversalité, afin d'aborder le projet dans sa globalité et non selon son seul champ de compétences. De manière concrète, il s'agit de porter les travaux sur l'agriculture à la connaissance des services de l'habitat, d'aborder de concert agriculture, aménagement et urbanisme, d'inciter à travailler avec les territoires périphériques ou encore de communiquer entre techniciens de collectivités différentes.

Pour répondre à ces besoins, la formation « Enjeux et opportunités de l'agriculture urbaine et périurbaine » a été conçue dans le cadre du projet SESAME financé par le programme européen ERASMUS +. Elle est testée et évaluée dans les territoires partenaires du projet SESAME : Barcelone, Bologne et Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La formation a été pensée sur un rythme hebdomadaire selon le programme suivant :

Semaine 1 : Qu'est-ce que l'agriculture métropolitaine ?

Semaine 2 : Soutenir l'agriculture métropolitaine : Favoriser le développement des compétences

Semaine 3 : Faciliter l'installation de projets agricoles dans les zones urbaines

Semaine 4 : Soutenir les projets agricoles en milieu urbain. Modèles économiques et soutien financier

Semaine 5 : Placer l'agriculture métropolitaine dans une stratégie agricole et alimentaire à grande échelle

Pour y accéder : [Formation micro-learning Enjeux et opportunités de l'agriculture métropolitaine - IRFEDD | Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable CFA MEDD](#)